

# Sécurité de la Faune Sauvage en Afrique Centrale

*L'aide de l'USFWS a fourni un financement de démarrage pour lancer et élargir un modèle régional efficace pour lutter contre les crimes sur la faune sauvage.*



**Ivoire et armes confisqués à des trafiquants illégaux de faune sauvage au Gabon.**

Crédit : Richard Ruggiero/USFWS.



(USFWS) soutient des projets innovants qui améliorent l'application des lois régissant la faune sauvage. Ces dernières années, cette région rencontre une demande croissante en animaux vivants, en viande de brousse et en produits de faune sauvage tels que l'ivoire. Par conséquent, de nombreuses espèces sont extrêmement menacées. Les éléphants de forêt par exemple ont décliné de plus de 60% durant la dernière décennie.

Historiquement, les braconniers et les trafiquants de faune sauvage en Afrique Centrale profitent d'une relative impunité face aux poursuites judiciaires. Bien que les éléphants, les grands singes et les autres espèces menacées soient protégées par des lois nationales et des traités internationaux dans toutes leurs aires de distribution, l'application de ces lois est faible ou non-existante, ce qui n'aide pas ou peu à dissuader les crimes contre la faune sauvage. En fait, jusqu'en 2013, aucun crime contre la faune sauvage n'avait jamais été conduit en justice avec succès dans aucun pays d'Afrique Centrale.

Afin de protéger les espèces menacées d'Afrique et particulièrement de tout le Bassin du Congo, l'U.S. Fish and Wildlife Service

Exacerbé par la corruption largement répandue et la mauvaise gouvernance, ce manque d'application des lois régissant la faune sauvage et la foresterie a mené à une hausse généralisée du commerce illégal par des réseaux criminels de plus en plus sophistiqués. Ceci impacte non seulement la survie des espèces menacées, mais aboutit aussi à une hausse de l'instabilité économique et politique pour des populations humaines déjà marginalisées.

Alors qu'il est important de promouvoir des solutions à long terme au niveau local (ex : développement de sources alternatives de revenus et de protéines pour les communautés qui dépendent de la viande de brousse), le taux de déclin des populations de faune sauvage dû au braconnage commercial pour l'ivoire et la viande de brousse est devenu une crise. Le temps que des solutions à long terme soient mises en œuvre, il existe un risque très réel qu'il ne reste que peu ou pas de populations viables de faune sauvage à conserver. Clairement, ce sont les principaux trafiquants du commerce illégal de faune sauvage qui doivent être dissuadés au travers d'une application de la loi efficace et plus importante.

Pour solutionner le problème du commerce illégal de faune sauvage, l'USFWS soutient la création d'un réseau de partenariats

innovants avec les gouvernements africains visant à non seulement améliorer l'application des lois régissant la faune sauvage mais aussi le problème plus large des systèmes juridiques inefficaces.

En 2003, l'Organisation Last Great Ape (LAGA), en collaboration avec l'USFWS, a développé une nouvelle méthode au niveau national pour traiter le problème de l'application de la loi régissant la faune sauvage au Cameroun. En se basant sur le besoin de marier l'activisme de la société civile avec les capacités de police du gouvernement, LAGA a développé un modèle de partenariat afin d'améliorer les investigations, les poursuites judiciaires, la sensibilisation et la dissuasion des crimes commis contre la faune sauvage.

Depuis 2005, l'USFWS a attribué 644 305 dollars à LAGA grâce à sept subventions, auxquelles se sont ajoutés 924 947 dollars de fonds de contrepartie. Situé en dehors de Yaoundé, LAGA aide et développe la réplication de ce modèle dans d'autres pays pour traiter le problème de l'application de la loi régissant la faune sauvage au niveau régional et international car de nombreux crimes contre la faune sauvage ont lieu au-delà des frontières.



**Un bras de gorille est vendu comme viande de brousse au Gabon.** Crédit: Ruggiero/USFWS.

## *L'U.S. Fish & Wildlife Service soutient des projets innovants pour améliorer l'application des lois régissant la faune sauvage dans tout le Bassin du Congo.*

**Le modèle actuel de LAGA implique quatre composantes principales :**

### **I. Investigations**

Des informations spécifiques sont collectées par des investigateurs, des agents infiltrés et des informateurs afin que les agents de la police arrêtent les individus qui prélèvent ou vendent illégalement des produits provenant d'espèces menacées.

### **II. Opérations**

L'Organisation Non Gouvernementale (ONG) aide les agences gouvernementales des pays à arrêter les auteurs des crimes et à fournir des preuves devant les tribunaux. L'ONG se focalise également sur la lutte contre la corruption et les tentatives de pots-de-vin qui ont eu lieu dans 85% des opérations de LAGA jusqu'à présent.

### **III. Assistance juridique**

L'ONG comporte une équipe juridique qui aide à mener à bien les procédures administratives des cas de poursuites judiciaires liées aux crimes commis contre la faune sauvage. Par exemple, l'équipe juridique est présente du rapport de police jusqu'à l'application des sanctions. Combattre la corruption est crucial à cette étape puisque LAGA a été témoin de corruption dans 80% de ses affaires jusqu'à présent.

### **IV. Média**

L'ONG encourage la couverture médiatique des procès et des processus associés aux crimes commis contre la faune sauvage. Par exemple, l'ONG cherche à passer aux actualités de la télévision nationale, aux nouvelles de la radio nationale et dans la presse papier. La couverture médiatique

U.S. Fish & Wildlife Service  
International Affairs  
Division of International Conservation  
5275 Leesburg Pike, MS: IA  
Falls Church, VA 22041  
703-358-1754  
703-358-2115/fax  
internationalconservation@fws.gov  
http://www.fws.gov/international  
twitter.com/USFWSInternatl  
Facebook: USFWSinternationalaffairs

septembre 2014



*Des membres de LAGA travaillent sur des affaires de crimes commis contre la faune sauvage au Cameroun.* Crédit : Ofir Drori/LAGA.

informe le public que la loi est activement appliquée et avertit les gens sur les conséquences de s'engager dans des crimes contre la faune sauvage.

Ce projet a prouvé qu'il est possible pour un pays de passer de zéro poursuites judiciaires concernant la faune sauvage à des poursuites judiciaires efficaces de trafiquants illégaux majeurs à un taux de un par semaine. De 2003 à 2012, au Cameroun seul, plus de 400 trafiquants ont été arrêtés avec un taux de condamnation proche de 100% et un taux moyen d'emprisonnement de 90%.

Grâce à l'aide de l'USFWS, le modèle est maintenant reproduit dans toute l'Afrique Centrale.

### **République du Congo : Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune Sauvage (PALF)**

Depuis 2008, l'USFWS a attribué 109 914 dollars à The Aspinall Foundation auxquels se sont ajoutés 105.248 dollars de fonds de contrepartie pour mener à bien le PALF. Ces efforts menés en République du Congo et au Gabon ont conduit à l'arrestation de 200 trafiquants majeurs supplémentaires faisant du commerce de faune sauvage.

Bien que ce ne soit pas la panacée pour résoudre le problème de l'exploitation illégale de la faune sauvage, la méthode

continue à montrer des résultats significatifs tout en augmentant les capacités des institutions d'Afrique Centrale à réduire le commerce illégal de faune sauvage. Comme mentionné en 2006 par l'Ambassadeur des Etats-Unis au Cameroun, cet effort « conduit un changement radical de l'application de la loi régissant la faune sauvage au Cameroun ».

### **Gabon : Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune (AALF)**

A travers l'organisation Conservation Justice, le modèle de LAGA est reproduit au Gabon. Le modèle gabonais cible les compagnies forestières qui participent à des pratiques illégales. L'USFWS a attribué 68.790 dollars à Conservation Justice pour l'année fiscale 2012 auxquels se sont ajoutés plus de 75.000 dollars de fonds de contrepartie.



*Le personnel de l'ANPN au Gabon conduit un barrage routier pour rechercher de la faune sauvage illégale dans les véhicules.* Crédit : Richard Ruggiero/USFWS.